

**COMité**  
**Technique de**  
**Recyclage des**  
**Emballages**  
**Plastiques**

**AVIS TECHNIQUE EE -07-001**

**DEMANDEUR : UNILEVER POLE BOISSON**

- *Date de la demande* : Janvier 2007

**DESCRIPTION DE L'EMBALLAGE :**

- *Marque commerciale* : Lipton Ice Tea Light

- *Forme* : Bouteille ronde

- *Couleur* : Incolore

- *Contenance* : 1,5 L

**MARCHE :**

- *Utilisation* : domicile

- *Lieu de vente* : Grandes et moyennes surfaces

**MATERIAUX :**

- *Corps en PET*

- *Bouchon* : PE

- *Etiquette* : OPP (initialement recouverte d'un film aluminisé)

- *Encre nitrocellulosique pour impression en héliographie*

**AVIS TECHNIQUE :**

Le Demandeur a contacté le COTREP pour un avis sur la recyclabilité de son emballage déjà présent sur le marché. Le COTREP a indiqué la perturbation engendrée par une étiquette aluminisée, comme celle utilisée sur cet emballage. Cette indication a été prise en compte par le Demandeur qui a finalement retenu une étiquette non aluminisée (et sans pigments métalliques) au détriment de ses attentes marketing initiales..

La composition du corps ainsi que la structure globale de la bouteille sont désormais totalement compatibles avec les principales voies de recyclage des emballages en PET actuellement disponibles en Europe.

Le COTREP recommande par ailleurs de minimiser la quantité de colle utilisée et d'étudier sa lavabilité.

L'emballage, incolore, est facilement identifiable visuellement. Il sera orienté dans le dispositif français vers le flux de PET clair ou incolore pour être recyclé.

Fait à Paris, le 25 Juillet 2007

**Le CO.T.R.E.P.**

Valérie MUNOZ



Benoît Lefebvre



Tristan Brunin

